

LA MONTAGNE

Moutier-Malcard. L’école devient inclusive pour tous

Tous les élèves de l’école de Moutier-Malcard sont concernés par la « mission de prévention » élaborée dans le cadre d’un partenariat entre l’Éducation nationale, les PEP 23 et la com-com des Portes de la Creuse en Marche.

Publié le 24 juin 2025 à 06h00





Olivier Grèzes, Jean-François Genevois et Bernard Cubizolles ont signé la convention tripartite. © Droits réservés

Lundi 16 juin, Olivier Grèzes, directeur académique des services de l'éducation nationale, Bernard Cubizolles, présidents des PEP 23 (pupilles de l'enseignement public), et Jean-François Genevois, l'un des vice-présidents de la communauté de communes Portes de la Creuse en Marche, ont signé une convention faisant officiellement de l'école de Moutier-Malcard, le groupe Marcel-Richard, une école inclusive.

Depuis 2021

C'est en 2021 que les maîtresses de l'école, Nadine Chicaud (cycle 1), Aline Lemaire (cycle 2) et Aurore Gazonnaud (cycle 3), sollicitent le maire de la commune, Pierre Guyot – aujourd'hui secrétaire aux PEP 23 et vice-président de la com-com en charge de l'enfance – concernant les difficultés qu'elles rencontrent dans leur travail en raison d'un manque de moyens face aux problématiques d'apprentissage des élèves. Dans le cadre d'actions expérimentales en faveur de l'école inclusive, des ressources humaines ont donc été mutualisées grâce au projet innovant, porté



par l'école, et au dispositif au service des enfants mis en place avec des professionnels des PEP 23.

Une équipe du CAMSP et du CMPP, constituée de quatre professionnelles de santé (Marie-Laure Vial, psychomotricienne, Marianne Voisin, orthophoniste, Mandy Texier, neuropsychologue et Christelle Glaudeix, éducatrice spécialisée auprès des jeunes enfants), est intervenue 34 demi-journées au sein de l'école sur deux années scolaires afin de collaborer avec l'équipe enseignante pour mieux appréhender les différentes problématiques d'apprentissages et améliorer les conditions de travail des enfants.

Pour ce faire, elles ont testé l'efficacité d'outils, de postures, de pratiques et de rythmes nouveaux. Ce fut aussi l'opportunité de construire un modèle d'appui médico-social transférable à tous les élèves, et pas seulement ceux en difficultés, et donc transférable à d'autres écoles.

Trois autres écoles primaires des environs seront d'ailleurs prochainement concernées ; celle de Châtelus-Malvaleix, de Genouillac et de Bonnat. Comme le souligne Anna Ghitallo, directrice générale des services des PEP 23, ce dispositif est « une mission de prévention et non un accompagnement des personnes en situation de handicap ». C'est en cela que l'inclusivité est véritablement entière, puisque tous les élèves sont concernés.

Une meilleure cohésion de groupe

« Il y a le respect des besoins de chacun et une vraie accessibilité pédagogique », explique Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse et membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et des sports

Avant la signature de la convention, enseignantes et professionnelles de santé ont croisé leurs retours sur ces deux dernières années, des moyens mis en place et, surtout, des conséquences que cela a eu en classe et sur le développement des élèves. Ce qui est essentiellement revenu concerne une meilleure cohésion de groupe, la capacité de prendre du recul, une meilleure gestion des conflits, un climat de classe plus apaisé, une meilleure verbalisation des émotions, une meilleure mémorisation, plus de confiance en soi, la valorisation de l'erreur « car se tromper c'est avoir essayé », plus d'implication, plus de prises d'initiatives, une plus grande capacité de concentration…



D’autre part, cette inclusivité a mis en exergue le travail collaboratif des enseignantes au sein même de l’école, car pour que ces démarches fonctionnent, il faut impérativement un suivi sur le long terme, donc durant les passages entre chaque niveau scolaire, mais aussi entre les professionnelles de santé et les maîtresses qui ont pu mieux saisir ce que les deux pôles rencontraient comme difficultés quotidiennes.

Passée cette mutualisation des différents partenaires, le travail qu’il reste à faire échoit aux parents eux-mêmes car l’Éducation nationale, toute volontaire qu’elle puisse être, connaît aussi des limites. « L’école peut beaucoup, mais l’école ne peut pas tout », a répété Olivier Grèzes et tous de hocher la tête dans la salle. L’inclusivité doit être quotidienne et affaire et tous.